

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE UN BUT UNE FOI

PRIMATURE

Handwritten: DE/M/M, CCGP, DTCV, Bureau pour administration
C I R C U L A I R E

N° 25 /PM/CAB/EC6

25 OCT. 1991

à

Messieurs les Ministres d'Etat
Mesdames, Messieurs les Ministres
Messieurs les Ministres Délégués

OBJET : Rôle des Administrateurs représentant
l'Etat dans les Conseils d'Administration.

Dans le cadre de sa mission permanente de contrôle des entreprises du secteur parapublic, le Contrôle financier a attiré l'attention du Chef de l'Etat sur des distorsions graves notées par ses services dans l'examen d'un marché d'une des sociétés contrôlées

Ces distorsions seraient dues à une méconnaissance par certains administrateurs du rôle qui doit être le leur au sein des Conseils d'Administration.

Afin de remédier à cette situation, je vous demande de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour :

- 1°) faire respecter ma circulaire sur la tenue obligatoire des pré-conseils afin d'harmoniser les points de vue des représentants de l'Etat ;
- 2°) faire le point des représentants de votre département dans les Conseils d'Administration en vue d'une limitation du renouvellement de leur mandat d'Administrateur

MINISTRE DELEGUE AUPRES
DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DU PLAN,
CHARGÉ DU BUDGET

8735
N° d'arrivée : 28 OCT 1991
DATE : 28 OCT 1991

Handwritten signature
HABIB THIAM